

Lectures internationales des discriminations

Confrontations d'approches institutionnelles, scientifiques et militantes

Jeudi 3 et vendredi 4 juin 2010

Jeudi 3 juin : Auditorium, 18 rue du Sergent Bauchat, Paris 12^{ème}

Vendredi 4 juin: Hémicycle du Conseil Régional d'Île de France, 57 Rue Babylone, Paris 7^{ème} *

L'INED organise un colloque financé par le Conseil Régional d'Île-de-France dans le cadre de son programme « soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en Île-de-France, 2009 ». L'objectif de ce colloque est de permettre la confrontation entre les points de vue de différentes disciplines scientifiques (droit, sociologie, science politique, économie) sur la notion de discrimination et celui des acteurs, privés et publics, investis dans le champ de la lutte contre les discriminations (chargés de mission, acteurs institutionnels, acteurs associatifs, acteurs du monde de l'entreprise).

En effet, le développement récent de la thématique des discriminations et sa diffusion dans de nombreux champs de connaissance et d'action se sont effectués en parallèle d'une multiplication des conceptions du phénomène et de son interprétation. Que la discrimination reçoive des définitions différentes selon les champs d'utilisation n'est pas étonnant ni un problème en soi, mais ces variations expliquent une partie des désaccords qui sont apparus dans l'analyse des logiques à l'origine des discriminations, ainsi que des difficultés dans la conception et la mise en œuvre d'actions visant à la non-discrimination. Ne pas parler de la même chose en matière de discrimination complique l'appropriation par les acteurs d'un référentiel d'action, d'autant plus que celui-ci oscille entre la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité, et la diversité.

L'organisation de cette manifestation part du constat de la multiplicité des interprétations et vise à les confronter, non pas pour produire « LA » bonne approche des discriminations, mais pour mieux situer les divergences et, on peut l'espérer, les points qui font consensus. Cette confrontation ne concernera pas seulement les approches théoriques, mais aussi et surtout les pratiques de lutte contre les discriminations, que celles-ci soient institutionnelles ou militantes.

6 thématiques

- ▶ Approche et construction des discriminations selon les disciplines scientifiques
- ▶ L'articulation des différents motifs discriminatoires (genre, origine, orientation sexuelle et religion), leur mise en concurrence et les moyens de la dépasser ;
- ▶ L'expérience des personnes confrontées à la discrimination et la place de leur parole dans la construction de la discrimination comme problème public ;
- ▶ Approche comparée des référentiels d'actions mis en œuvre dans les entreprises et dans les collectivités locales ;
- ▶ La question de la mesure dans la lutte contre les discriminations ;
- ▶ Une réflexion sur les usages de la recherche par les acteurs de la lutte contre la discrimination

Une traduction simultanée anglais-français est assurée

* Pour des raisons de sécurité, l'inscription est obligatoire pour la journée du vendredi 4 juin. Veuillez télécharger puis renvoyer par email l'invitation disponible sur le site de l'INED: http://www.ined.fr/fr/rendez_vous/seminaires_colloques/bdd/rendez_vous/443/

Jeudi 3 juin 2010

APPROCHES THÉORIQUES

Lieu : Auditorium, 18 rue du Sergent Bauchat, Paris 12^{ème}, Métro : Montgallet ou Nation.

9h30 Accueil des participants

10h00 Ouverture du colloque : Patrick Simon (INED)

10h15 **Key Note** La lutte contre les discriminations en Europe Ilze Brands Kehris (Fundamental Rights Agency)

10h45 Approche et constructions interdisciplinaires des discriminations, définition

Présidence : Angéline Escafré-Dublet (INED)

Intervenants : Timo Makonnen (University of Helsinki), Véronique De Rudder (Université Paris Diderot), Pascal Tisserant (Université de Metz), Hélène Garner (Paris 1 - DARES)

Séance 1 Le but de cette séance est de mettre en présence des chercheurs de plusieurs disciplines (sociologie, démographie, économie, droit) et de leur demander de situer l'approche des discriminations développée par leur discipline par rapport aux autres approches. L'idée est de saisir les conséquences impliquées par les paradigmes disciplinaires sur la définition de la notion de « discrimination » et sur l'interprétation des phénomènes discriminatoires. Le constat à l'origine de cette séance est que de nombreux désaccords sur ce qui relève ou pas d'une analyse en termes de discriminations tient précisément aux approches suivies, le droit n'ayant pas les mêmes cadres que la sociologie ou l'économie. Les présentations seront orientées vers les conséquences pratiques des choix théoriques.

12h45 Déjeuner libre

14h00 Concurrence des motifs : traitement et stratégies

Présidence : Christelle Hamel (INED)

Intervenants : Ioannis Dimitrakopoulos (Fundamental Rights Agency), Sophie Latraverse (Halde), Catherine Tripon (Autre Cercle), Rachel Silvera (MAGE), Nasar Meer (University of Southampton, Royaume Uni).

Séance 2 La notion de discrimination est intrinsèquement liée à des motifs qui qualifient les traitements inégaux. Si la loi place ces motifs sur un pied d'égalité, la pratique montre que certains (et pas toujours les mêmes) sont plus identifiés que d'autres, font l'objet d'une plus grande réprobation, sont justiciables d'action de correction voire de réparation, etc. Par ailleurs, chaque motif s'inscrit dans une historicité qui lui est propre et renvoie à des logiques discriminatoires parfois singulières. La pluralité des motifs de discrimination conduit-elle nécessairement à une concurrence entre eux ? Du point de vue de la sensibilisation ou de l'action, est-il stratégique d'invoquer plus certains motifs que d'autres et quelles sont les conséquences de ces stratégies pour les défenseurs de ces causes ? Un chercheur et un institutionnel proposeront chacun à leur tour leur vision de la question à l'heure actuelle pour l'ensemble des motifs de la discrimination. Dans un deuxième temps, spécialistes et militants évoqueront les évolutions constatées dans leur domaine avec l'introduction du registre de la lutte contre les discriminations.

16h00 Pause café

16h30 Discriminés, paroles, expériences

Présidence : Nacira Guénif-Souilamas (Université Paris-Nord)

Intervenants : Olivier Noël (ISCRA, Montpellier 3), Christian Poiret (Université Paris Diderot), Abdelkader Souifi (Association Arcade, Lyon), Lise Gagnard (Psychanalyste, Tours, CNAM), Wies Dinsbach (Association Art.1 Rotterdam) .

Séance 3 Dans cette séance, le croisement des regards de chercheurs en sciences sociales et d'acteurs associatifs français et étrangers, impliqués dans la lutte contre les discriminations, permettra d'interroger la place attribuée à la parole de celles et ceux qui ont fait l'expérience de la discrimination. Ceci concerne aussi bien leur rôle dans la construction de la discrimination en tant que problème public et les modalités de mise en œuvre de politiques anti discriminations. Les différents intervenants interrogeront les enjeux cognitifs liés à l'usage des termes de victimes, de plaignants, l'invocation fréquente de la « victimisation » tant dans les discours publics que dans l'action publique, les effets de la focalisation sur le traitement juridique. Enfin ils mettront en perspective les enjeux politiques d'une prise en considération de situations quotidiennement vécues, à tort ou à raison, comme discriminatoires, par les personnes qui y sont confrontées.

Vendredi 4 juin 2010 APPLICATIONS PRATIQUES

Lieu : Hémicycle du Conseil Régional d'Ile de France, 33 rue Barbet de Jouy, Paris 7^{ème}, Métro : St François Xavier

9h30 Ouverture de la séance : Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional d'Ile de France (sous réserve)

9h45 La politique de lutte contre les discriminations et pour la diversité : collectivités locales et entreprises

Présidence : Virginie Guiraudon (CNRS)

Intervenants : Franck Dobbin (Harvard University), Laure Bereni (New York University), Mireille Eberhard (INED),

Table Ronde : Fériel Kachoukh (Ville de Paris), Noémie Michelin (Ville de Reims), Judith Suurmond (Ville d'Amsterdam), Sophie Debost (VIGEO), Bruce Roch (Adecco).

Séance 4 Dans le contexte français, c'est par le biais de la notion de la diversité que les entreprises se sont saisies de ce thème (« charte de la diversité » en 2004, « label diversité » en 2008). De son côté, le secteur public a initié une « charte pour l'égalité dans la fonction publique » en 2008 et le Centre national de la fonction publique territoriale (Cnfppt) et la Halde ont signé en 2007 une convention portant sur la prévention des discriminations dans la fonction publique territoriale. Les différentes contributions aborderont les répercussions de ces différents dispositifs sur la mise en œuvre concrète de ce référentiel d'action dans le secteur privé et dans le secteur public. Partant d'expériences mises en œuvre en France et dans d'autres contextes nationaux, la séance sera l'occasion d'interroger les terminologies et les catégorisations utilisées pour identifier les bénéficiaires des dispositifs déployés, de comparer les différents types d'outils et de moyens déployés par les entreprises et les collectivités (chartes, veilles sur procédures de recrutement, monitoring etc..) et d'interroger la manière dont ces actions articulent, ou non, les différents motifs discriminatoires.

12h45 Déjeuner libre

14h00 La mesure des discriminations

Intervenants : Eric Cédiey (ISM Corum), Pascale Petit (Université d'Evry), Patrick Simon (INED), Eric Macé (EHESS), Daniel Sabbagh (Sciences Po)

Séance 5 La mesure des discriminations fait l'objet de polémiques à répétition depuis plus de 10 ans. Pourtant, il est acquis que les mesures quantitatives des discriminations constituent un outil nécessaire, mais pas suffisant, pour les combattre. Dans le cadre défini par la directive 2000/43/CE sur l'égalité raciale, la mesure des discriminations par la collecte de données statistiques est encouragée et certains pays l'ont déjà mise en pratique (Royaume-Uni). Cependant, elle pose un certain nombre de problèmes d'ordre méthodologiques et politiques, qui diffèrent selon les motifs concernés. Les intervenants seront donc invités à présenter l'utilité ou non de mesurer les discriminations du point de vue de leur discipline dans un contexte commun de mise en place de politiques de lutte contre les discriminations et pourront répondre à ces deux questions : peut-on se passer de la mesure des discriminations pour les combattre et à quel prix ? Dans quelles conditions peut-on collecter des données sur les discriminations et pour quels usages ?

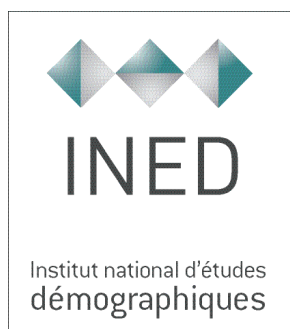
16h00 Pause café

16h30 Recherche et action

Intervenants : Fadela Benrabia (Acsé - Nord Pas de Calais), Fabrice Dhume (ISCRA)

Séance 5 Cette séance conclusive du colloque organise la discussion entre un chercheur en science sociale et un/une représentant(e) d'institution en charge d'animer la réflexion et la mise en œuvre de politiques publiques en matière de lutte contre les discriminations. On oppose souvent la recherche scientifique, intéressée à constituer une connaissance qui ne se préoccupe pas de visée opérationnelle, à l'action politique, dont les objectifs sont contingents et ne prennent qu'imparfaitement appui sur les éléments de connaissance scientifique. A l'inverse, des critiques fréquentes reprochent à la recherche scientifique d'être inféodée aux logiques politiques, avec la figure des « experts » dont l'ethos scientifique se serait plié aux exigences de l'action et de la gestion à court terme. Dans le cas de la lutte contre les discriminations, les liens d'interdépendance entre savoir et pouvoir sont renforcés par le rôle important joué par les chercheurs dans la mise sur agenda politique de la thématique. Dans quelle mesure les recherches sont utiles pour les acteurs de terrain ? Quelles relations construire entre ces champs et faut-il aller vers plus d'imbrications ou au contraire maintenir une autonomie relative ?

17h30 Conclusion du colloque



Organisation scientifique du colloque :
Mireille Eberhard (INED)
Angéline Escafré-Dublet (INED)
Olivier Noël (ISCRA, Montpellier 3, INED)
Patrick Simon (INED)

Pour plus d'informations:

http://www.ined.fr/fr/rendez_vous/seminaires_colloques/bdd/rendez_vous/443/